

Auch, le 10 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inflation : Surcoût des dépenses dans les collèges, le Département vote une aide supplémentaire

La flambée des prix de l'électricité et du gaz, liée à la reprise post-Covid et à la guerre en Ukraine, impacte lourdement les finances locales.

Les collèges publics du Gers ne sont pas épargnés et, depuis le début de l'année 2022 notamment, doivent faire face à la hausse des tarifs de l'énergie qui affecte considérablement leurs budgets.

Cette augmentation a été évaluée par l'INSEE à +28,50% entre juillet 2021 et juillet 2022.

Aussi, l'Assemblée départementale a voté, ce jeudi 10 novembre, une aide financière exceptionnelle, cette année, à l'ensemble des collèges publics gersois.

Le montant total de la contribution du Département s'élève donc à 140 000€, soit 45% du surcoût estimé sur l'ensemble des établissements.